

Danuta Hübner

Membre de la Commission européenne chargée de la Politique régionale

Allocution d'ouverture : Les territoires transfrontaliers – l'Europe au quotidien

*Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort*

Conférence organisée par la "Mission Opérationnelle Transfrontalière" (MOT)

Lille, le 9 novembre 2007

Monsieur le Président, Mesdames et messieurs les ministres, mesdames et messieurs les secrétaires d'Etat,

Mesdames et messieurs,

Je suis désolée de ne pouvoir être présente parmi vous aujourd'hui, lors de cette grande conférence organisée par la "Mission opérationnelle transfrontalière", la MOT.

Mais je suis enchantée de cette possibilité qui m'est donnée de m'adresser à vous à travers ce message vidéo.

La coopération transfrontalière consiste à rapprocher les régions et les villes européennes pour les amener à travailler ensemble. Elle vise à établir des stratégies de développement collectives et des méthodes de travail communes pour stimuler l'émergence d'idées nouvelles et permettre la réalisation de projets au bénéfice direct des habitants de ces territoires frontaliers. A cet égard, la coopération transfrontalière est une politique de proximité des citoyens.

Une volonté politique forte de part et d'autre des frontières est indispensable pour réduire les difficultés propres à ces territoires. Eloignés des capitales et dotés de paysages naturels spécifiques, ces territoires sont souvent freinés dans leurs échanges avec leurs voisins. Qu'il s'agisse des barrières culturelles, linguistiques, ou plus simplement des disparités administratives et juridiques, d'importants gisements de ressources demeurent parfois inexploités: les régions transfrontalières pourraient par exemple envisager de bâtir puis gérer ensemble des hôpitaux, universités, écoles, stations d'épuration, ou des usines de traitement des déchets, etc. Ces régions peuvent également développer des approches communes du tourisme, créer ou moderniser des réseaux de transport transfrontaliers afin de structurer leurs territoires et intensifier leurs flux d'échanges. La Commission européenne encourage vivement les régions transfrontalières à développer leur coopération autour des nombreux enjeux qu'elles partagent.

35% de la population des Etats membres vivent dans des territoires couverts par les programmes européens de coopération transfrontalière. Les projets de type INTERREG offrent des bénéfices concrets pour les habitants en améliorant l'attractivité de ces régions. Sur la période 2000-2006, plus de 13.000 projets ont été cofinancés par l'Union européenne. Nous sommes fiers de pouvoir dire que la coopération territoriale européenne est un franc succès, plébiscité par de très nombreuses régions qui en ont profité.

Sur la période 2007-2013, le budget alloué aux programmes de coopération transfrontalière s'élève à près de 5 milliards et demi d'euros. Notre priorité ira aux projets de coopération dans les domaines de l'environnement, de l'accessibilité, de la santé, de l'éducation, du tourisme, de la culture mais également, et c'est déterminant, de stimuler la création et le développement des petites et moyennes entreprises.

L'objectif est de faire naître ainsi des projets concrets et durables, inspirés par la volonté partagée de dépasser et d'effacer les frontières.

J'aimerais évoquer ici la possibilité offerte de diriger des projets transfrontaliers à travers les Groupements Européens de Coopération Territoriale.

Les GECT sont des entités formées en vue de gérer des programmes ou des projets. Ils permettent aux partenaires de part et d'autre d'une frontière de travailler ensemble sous un seul et même régime administratif. En s'unissant dans un tel groupement, les territoires transfrontaliers sont dispensés d'avoir à gérer la diversité et la complexité de leurs réglementations nationales respectives. Les partenaires iront alors plus vite dans la mise en œuvre concrète de leurs coopérations.

A titre d'exemple, les membres de la Grande Région qui recouvre le Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la Région wallonne et la Lorraine, se sont d'ores et déjà engagées politiquement à créer un GECT, en vue de piloter leur programme transfrontalier. Partout ailleurs en Europe, et notamment aux frontières françaises, des acteurs frontaliers ont exprimé un vif intérêt pour le GECT, aussi bien pour l'accomplissement d'un service public que pour la gouvernance territoriale. Nous ferons tout notre possible pour les encourager et les soutenir. L'expérience de la MOT nous sera précieuse à cet égard.

Pour conclure, j'aimerais souligner l'importance que revêt cette politique régionale transfrontalière pour la Commission. En effet, cette politique européenne est l'une des clefs de voûte du projet d'édification d'une citoyenneté européenne. Nous pensons que c'est en effaçant ces barrières virtuelles héritées de nos frontières internes, en rapprochant les porteurs de projets et en leur permettant de progresser par l'échange que nous pourrions améliorer concrètement le quotidien de ce tiers de notre population qui vit à proximité des frontières nationales. L'action déterminée des réseaux européens tels que l'EUROMOT va dans ce sens, et je m'en félicite.

Il nous faut regarder en avant, envisager les sept prochaines années avec détermination, ambition et optimisme. Nous disposons, aujourd'hui plus que jamais, des financements, des expériences, et des opportunités adéquates pour développer toujours plus la coopération transfrontalière à l'échelle de l'Europe. Il s'agit de concrétiser ces opportunités pour faire de la coopération territoriale la success story de la nouvelle politique régionale. C'est là un objectif stratégique pour la Commission à laquelle j'appartiens, pour les Etats membres et surtout, pour l'ensemble des régions de l'Union.

A nouveau, je vous prie de bien vouloir excuser mon absence aujourd'hui.

Les collaborateurs et les agents de ma Direction Générale qui sont présents parmi vous et participeront à vos ateliers ne manqueront pas de me faire part de vos conclusions.

A toutes et à tous, je veux souhaiter une excellente continuation pour vos travaux qui contribueront assurément à faire progresser l'idée et les outils de la coopération territoriale, au service des citoyens européens.